

**NOUVEAU--BRUNSWICK**

**CESSIONS**

*Fox Creek*—Bourgeois D. A., magasin général.

*Moncton*—Stewart J. O. & Co., épic.

*St-Jean*—Sharp H F, épic.

Sharkey P. & Son, hardes et merceries

**DÉCÈS**

*Frédéricton*—Scarr W. J., meuble.

**EN DIFFICULTÉS**

*Chatham*—Patten H. H., pharmacien.

*Moncton*—Féinbrook Joseph, nouv., a laissé l'endroit.

*Sackville*—Ayer Jas R., tauteur, etc.

**INCENDIES**

*Newcastle*—Morri-on, Donald, nouv.

**MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

**CESSIONS**

*Merlen*—Stewart D. D, nouv., etc.

**FONDS À VENDRE**

*Poplar Point*—Hostie Robert, mag. gén.

**FONDS VENDUS**

*Manitou*—Donaldson (The) Trading Co; à G R. Gordon, Vancouver.

Meharry E. G., fruits; à W. J. Marshall.

*Winnipeg* — Coates Dan., fruit; à Leonard Michall.

**INCENDIES**

*Neepawa*—Dinwody G. A., entrepôt. Stevenson W. W., mag. gén., ass.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

*Minnedosa*—Mills & McCarney, nouv hardes et chaussures, 1er mars.

*Winnipeg* — Central Dry Goods Co. Ltd demande de changer sa raison sociale en celle de The N. R. Preston Dry Goods Co. Ltd.

**COLOMBIE ANGLAISE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

*Kamloops*—McCartney W. E., pharmacien; Sibree Clark succède.

*Nelson*—Maleite & Peterson, hôtel, Land & Peterson succèdent

*New Westminster*—Armstrong & Morrison, machinistes déménagés à Vancouver.

*Victoria*—Dudgeon Robt, hôtel, E. H. Henry succède.

*Greenwood City*—Symour & Webb, hôtel; Seymour & Co. succèdent

**EN DIFFICULTÉS**

*Vancouver et Trail*—Burnes J. M. & Co., épic. offrent 50c. dans la piastre.

**FONDS VENDUS**

*Koksila Station*—Melrose, Chas, hôtel. Sverdale—Law, Rob rt, mag. gén. à Chambers

*Victoria*—Ewing, Robert, restaurant.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

*Kamloops* — Inland Cigar mfg Co of British Columbia.

**TE RENEUVE**

**EN DIFFICULTÉS**

*Fresh Water* — Parsons T. N., mag. génl.

*Carbonear*—Windsor James, négociant

**FONDS VENDUS**

*St-Jean* — Cairns Amelia, modes, à Isabella Muir.

**NOTES SPECIALES.**

Notre assortiment de poissons est maintenant complet; nos prix comme d'habitude sont les plus bas; nous disent Laporte Martin & Cie.

Ripans Tabules assist digestion.

La maison Ghyens, de Villiers & Cie ne perd pas à se faire connaître. Quoique établie depuis quelques années seulement, elle s'est développée rapidement et occupe une des premières places parmi les importateurs et manufacturiers de construction. Grâce à l'initiative de ces messieurs, grâce surtout à l'excellence de leur produits et à une publication assez soutenue, ils ont d'énormes relations commerciales et presque toujours il l'emportent sur leurs concurrents après examen des produits placés sur notre marché

Leur annonce publiée dans une autre page intéressera les architectes et les entrepreneurs.

La maison Laporte Martin & Cie, annonce cette semaine des fruits secs, à être sacrifiés dans le but de réduire ce stock; avis aux intéressés.

**Une invention importante.**

Un brevet a été accordé, le 27 janvier dernier, à M Antonio Pratte, de la Cie de Pianos Pratte, pour améliorations de tables d'harmonie et de cadres de tables d'harmonie pour pianos.

De ces améliorations importantes résultent les avantages suivants :

1o Une plus grande richesse de sons.  
2o Vibrations plus prolongées des cordes, produisant, à un haut degré, ce " son chantant " si apprécié des artistes.

3o Plus grande force de résistance du cadre et de la table d'harmonie, permettant à la table de supporter, sans céder, la pression énorme des cordes.

Tous les nouveaux pianos " Pratte " possèdent ces améliorations qui nécessitent un coût de fabrication de beaucoup plus élevé que celui des meilleurs pianos importés.

Malgré le coût de ces améliorations, les prix des pianos " Pratte " restent les mêmes.

Les personnes désireuses de se rendre compte de la valeur de ces améliorations pourront les examiner aux salles de la Cie de Pianos Pratte, 1678 rue Notre-Dame.

Nous avons vendu cette semaine une quantité considérable des marinades C. Charles & Co, nous écrivont, M.M. Laporte Martin & Cie, au prix où nous les offrons, il est impossible qu'il en soit autrement.

En Allemagne, le ministre de l'agriculture a pris un arrêté pour réglementer l'importation, des chevaux américains. Les chevaux de cette provenance devront rester en observation au port d'arrivée pendant huit jours au moins. Un vétérinaire les examinera pendant et à la fin de cette période et ce n'est que sur production d'un certificat délivré par lui, constatant que les animaux ne sont pas atteints de maladies contagieuses, qu'il sera loisible au propriétaire de les retirer et de les vendre.



**UNE SESSION DE LA**

**COUR DU BANC DE LA REINE**

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

**LUNDI, le PREMIER JOUR DE MARS prochain, à dix heures du matin.**

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à se trouver avec tous les rieurs.

J. R. THIBAUDEAU,

Bureau du Sheriff, Montréal, 13 février 1897. Sheriff

**AVIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**E. PROVOST & CIE.**

Manufacturiers de porcel. No 220 rue Rachel, Montréal, Faillit.

Les soussignés vendront à l'encan public en bloc.

**Lundi le 22 Février 1897 à 11 hrs a m.**

à leur salle d'encan, No. 69 rue St Jacques, tout l'actif mobilier des dits faillis consistant en porcel, machines, outillages, etc. Les dettes de livres se montant d'après liste à \$223 66 seront vendues séparément. La boutique sera ouverte pour l'inspection du stock samedi le 20 courant.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

No 1508 rue Notre-Dame Montréal

MARCOTTE FRERES Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**

EN RE

**NARCISSE LEMIRE,**

Epicier, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaire du dit failli, 219 rue Champlain.

**Vendredi, le 26 Février, à 11 heures a.m.**

L'actif mobilier cède dans cette affaire comme suit :

Fonds d'épicerie, vaisselles	\$213 84
Roulant et fixtures	158 85
Dettes de livres par liste	333 46
Billets recevables	126 46
	\$1,126 61

Le magasin sera ouvert pour inspection, le 25 de février, la liste des dettes de livres et billets sont à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs,

15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**

dans l'affaire de

**JOS. DESMARAIS.**

Marchand général de Asbestos, P. Q., Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public aux salles de M.M. Marcotte Freres, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

**Mardi, le 23 Février 1897, à 11 heures a.m.**

Tout l'actif du susdit failli, comme suit :

Fonds général et marchandises	\$1031 23
Roulant, chevaux, voitures	154 00
Garnitures de magasin	32 75
Dettes de livres par liste	322 49

\$1540 47  
Le stock pourra être vu sur les lieux, à Asbestos, les 20 et 22 du courant. La liste des dettes de livres est à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs,

15, rue St-Jacques, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.